

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'AUXONNE



SERVICES TECHNIQUES

3, RUE DU CHÂTEAU

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC

FAX : 03.80.31.40.43

Je soussigné

Domiciliée

Demande l'autorisation de **stationner véhicule ou installer un échafaudage.**

Au droit de la propriété sise :

**Nature des travaux**

**Numéro de la D.T. ou PC .....**

- Rénovation appartement
- pose d'enseigne
- déménagement
- autres travaux –

**date ouverture :**

**date de fin :**

**P.S. :** La présente demande doit être établie **8 jours** avant la date d'ouverture.

La présente demande est accordée, sous réserve que le bénéficiaire s'engage à respecter les prescriptions suivantes :

- 1- Le chantier sera signalé et protégé – éventuellement éclairé la nuit – obligatoirement éclairé la nuit.
- 2- Les matériaux entreposés ne devront pas gêner l'écoulement normal des eaux de ruissellement sur le domaine public.
- 3- La fabrication de béton ou de ciment est strictement interdite sur le trottoir et la chaussée.
- 4- Les travaux sont exécutés sous votre responsabilité.

Fait en triple exemplaire

Le

VU,

LE MAIRE,

LE DEMANDEUR,